Annexe N° 7 SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen								
Référence : Arrêté du Ministre de l'Equipement de l'Habitat Et de l'Aménagement du Territoire en date du Tel qu'il a été								
révisé par l'arrêté en date du (Jort N°)								
Organisme: Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire Domaine de la prestation: Exploitation des carrières Objet de la prestation: Autorisation d'exploitation d'une carrière du type industriel ou artisanal								
A	В	С	D	E	F	G		
Ouverture	Prorogation	Renouvellement	Réouverture	Extension	Changement d'exploitant	Changement de catégorie		

CONDITIONS D'OBTENTION

Dépôt d'un dossier

Pièces à fournir

Demande conforme à l'imprimé préétabli accompagné des pièces suivantes :

- 1 Quittance de versement d'un droit fixe pour toutes les prestations (A,B,C, D,E,F,G)
- 2 Fiche de renseignement technique pour les prestations (A,B,G)
- 3 Un Extrait de carte topographique à l'échelle 1/50 000 ou 1/100 000 pour les prestation (A,B,G)
- 4 Plan côté rattaché a l'échelle 1/2000 au moins pour toutes les prestations (A,D,C,D,E,F,G)
- 5 Etude d'impact sur l'environnement pour toutes les prestations (A,B,C,D,E,F,G)
- 6 Certificat de propriétés ou contrat de location pour toutes les prestations (A,B,C,D,E,F,G)
- 7- Copie de l'arrêté d'exploitation de carrière artisanale pour la prestation (G) POUR LES PERSONNES MORALES A AJOUTER :
 - Copie du statut de la société pour les prestations (A,D,F,G)
- Copie du Jort portant insertion de la création de la société pour les prestations (A,D,F,G)

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
1 - Dépôt du dossier	Gouvernorat	08 semaines
2 - Soumission du dossier à l'avis	Membres de la commission	12 semaines
de la commission consultative des	consultative des carrières	
carrières sur l'environnement	la direction des carrières et	
3 - Evaluation de l'étude	explosifs et l'agence nationale de	
d'impact sur l'environnement	la protection de l'environnement	
4 – Elaboration et signature du	la direction des carrières et	Une semaine
cahier des prescriptions	explosifs	
techniques	la direction générale des	Une semaine
5 – Arrêté d'autorisation	ponts et chaussées	

Lieu du dépôt du dossier

Service: Gouvernorat territorialement compétent

Adresse: Le siège du gouvernorat

Lieu de d'obtention de la prestation

Service : Direction générale des ponts et chausées (direction des carrières et explosifs) Adresse : Siège du ministère de l'équipement et de l'habitat et de l'aménagement

du Territoire 1002 Tunis - Belvédère

Délais d'obtention de la prestation

22 Semaines

Références législatives et réglementaires

loi N°89 - 20 en date du 22 février 1989 réglementant d'exploitation des carrières tel que modifiée par la loi n°98 – 95 du 23 novembre 1998 et complétée par la loi n° 97 – 2000 du 20 novembre 2000

décret 1631 – 93 en date du 2 août 1993 règlementant les commissions consultativres

Arrêté des Ministres de l'économie et des finances du 31 mai 1990 règlementant l'exploitation des carrières